



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 27 janvier 2021

### **Fermeture des établissements scolaires des communes de Bouéni, Dzaoudzi-Labattoir et de Pamandzi**

Dans le cadre du confinement total qui concerne la commune de Bouéni et de la Petite Terre, en parfait accord avec le Recteur de Mayotte, les établissements scolaires du premier et du second degré seront tous fermés à compter de jeudi 28 janvier 2021 au soir, compte tenu de l'augmentation inquiétante du taux d'incidence observée chez les jeunes de moins de 14 ans.

Le Recteur communiquera rapidement sur le dispositif qui a été arrêté ce matin avec la Directrice générale de l'ARS et le Préfet pour la gestion des cas covid au sein des établissements du second degré, dans les autres communes du département.

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976